
ASBL LE GRAND LIEGE

PROJET DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16/06/2022

Présents : C. ANCION, C. BASTIN, C. BEHRENDT, H. BLOCHOUSSE, V. BOVEROUX, D. BRONNE, N. BUOL, A. CHRISTOPHE, R. CROUGHS, S. DE JONGHE, P-M. DE NIJS, A. DELNOY, P. DHEUR, V. DEMOULIN, G. DENEFF, M. FORET, F. FORNIERI, A. GALLER, V. GEENEN, M. GERKENS, R. GOTFRYD, S. GOTFRYD, P. GOTHIER, A. LANGOHR, A. LESAGE, D. LIEHRMANN, A. LOUIS, J. MARCHAL, M-L. MARCHAND, P. MELIN, J. MESTREZ, J. MEURISSE, A. MOREAU, J-M. ONCLIN, L. OTTE, B. PAQUES, S. PUTZEYS, F. ROENEN, P. RUTH, P. SAUVEUR, J. SCHMETS, J. SCHMETS, A. SCHNITZELER, M-K. VANBOCKESTAL, L. VANDENDAEL, M. VIEUJEAN, P. VIEUJEAN, R. YERNA.

Procurations : D. BACQUELAINE, E. BERTHO, A. BRAIPSON, L. BRUCK, J-L. CAVERENNE, R. CROUX, J. CRUL, F. DAERDEN, E. DE BEUKELAER, T. DE BLOCK, J. DE GRAND RY, M. DE GRAND RY, S. DELFORGE, I. DOSIN, E. DOUETTE, S. FILLOT, G. FORET, D. JACOB, J-P. LABILLE, P. LAHAYE, K-H. LAMBERTZ, B. MERENNE, J-M. NAMOTTE, Y. NOEL, B. NARINX, A. PALMANS, F. PERILLEUX, P. PETIT, A. PIETTE, B. PIETTE, V. PIRMOLIN, F. ROTH, S. UHODA, I. WEYKMANS.

Excusés : T. ANCION, J. CARDON, M-P. DEGHAYE, P. DELCOMMINETTE, G. DELVILLE, K. JADIN.

I. PRESENCES – PROCURATIONS

La séance est ouverte à 18h et le Président constate que 48 Membres en ordre de cotisation sont présents et que 34 Membres ont envoyé une procuration.

Conformément à l'article 15 §4 des statuts, l'Assemblée est régulièrement constituée.

Après avoir rendu hommage à Georges GOLDINE et à Annie SERVAIS, administrateurs récemment décédés, l'Assemblée approuve l'ordre du jour et passe à l'examen de celui-ci.

II. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET DES SCRUTATEURS

Madame Elodie DARIMONT est désignée comme Secrétaire et Messieurs Jean-Marie ONCLIN et Julien MESTREZ comme scrutateurs.

III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 27 MAI 2021

Le procès-verbal de l'AGO du 27/05/2021 est approuvé par tous les membres présents.

IV. RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le Président commente le rapport d'activités qui a été envoyé à tous les Membres le 29 avril.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

V. COMPTES ANNUELS

1) LE COMPTE DE RESULTATS POUR 2021 fait apparaître un résultat négatif de 3.110,45 euros et un chiffre d'affaires de 94.593,06 euros.

2) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : les vérificateurs aux comptes (Nadine BUOL et Robert KOELMAN) proposent à l'AG d'approuver les comptes, tels que présentés.

3) APPROBATION : aucune observation n'étant formulée, les comptes 2021 et l'affectation proposée sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

VI. DECHARGE A DONNER AUX ADMINISTRATEURS ET VERIFICATEURS AUX COMPTES

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et vérificateurs aux comptes pour l'année 2021, à l'unanimité des membres présents.

Il est à noter que parmi les administrateurs,

- Madame Annie SERVAIS et Monsieur Georges GOLDINE sont décédés au début de l'année 2022.
- Madame Geneviève MOHAMED a démissionné de son mandat en date du 01/12/2021.

VII. PRESENTATION DES ACTIVITES FUTURES

Le Président présente le projet des activités pour les prochains mois avec notamment des conférences :

- Réunissant des Bourgmestres de la Province de Liège dans le but de poursuivre la réflexion sur la structure et la fonction métropolitaine de Liège
- Avec des orateurs en mesure de répondre aux nombreux questionnements sur la problématique énergétique
- Evoquant les 85 ans du GRAND LIEGE et la personnalité de ceux qui ont conduit sa destinée.
- De la nouvelle Rectrice de l'Université de Liège, Madame Anne-Sophie NYSSSEN, du nouvel Ambassadeur de France en Belgique, Monsieur François SENEMAUD, ainsi qu'un concert-conférence concernant Eugène YSAIE...

Il évoque également le programme d'activités du COLLEGE Belgique pour les prochains mois, avec notamment des cours-conférences de Michaël GILLON sur les exoplanètes et de William MARX du Collège de France à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la fondation de l'Académie Royale de Belgique en 1772.

VIII. EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET 2022

Les tendances budgétaires permettent de prévoir des recettes de 98.600 € et des dépenses de 95.100€, ce qui permet d'estimer un résultat de + 3.500 €.

Il est évident que les incertitudes liées à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine continuent à inciter à une grande prudence.

L'Assemblée approuve le budget à l'unanimité.

IX. APPROBATION ET MODIFICATION DES STATUTS

Le Président rappelle que :

- 1) Les statuts actuels de notre Association ont été publiés au Moniteur belge le 10 novembre 2015.
- 2) La loi du 23 mars 2019 créant le nouveau Code des Sociétés et Associations (CSA) impose la mise en conformité des statuts avant le 1^{er} janvier 2024.
- 3) Une réflexion interne a été initiée portant notamment sur :
 - a. L'adaptation à la numérisation

- b. Le statut des Membres effectifs (individuels, adhérents et d'honneur) ainsi que des partenaires
- 4) L'ASBL IDEJI a été consultée pour la préparation d'un projet de texte.
- 5) Celui-ci a été transmis à l'ensemble de nos Membres pour recueillir leur avis. Nous avons reçu 81 réponses et parmi celles-ci 10 avec observations.
- 6) Après analyse par le Bureau Exécutif des diverses observations formulées, le projet remanié a été soumis en dernière lecture aux Membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée adopte les statuts ainsi modifiés, dans le prescrit de l'article 15 § 4 et 5 des statuts actuels.

X. ELECTIONS STATUTAIRES

- 1) L'Assemblée Générale du 3 décembre 2015 a désigné 22 administrateurs pour un mandat statutaire (art. 21) de 4 années.
Suite à divers décès (3), démissions (4) et nominations (7), le Conseil d'Administration compte aujourd'hui 22 membres.
A titre exceptionnel ; compte tenu de la situation sanitaire et de la difficulté de réunir ou de consulter les Membres, les Assemblées Générales de 2019 et de 2020 ont décidé de réélire l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour chaque fois une année supplémentaire.
- 2) Conformément aux articles 9 ainsi que 20 à 24 des statuts actuels, il convient d'élire un nouveau Conseil d'Administration pour une période de 4 ans.
- 3) Un appel à candidatures a été lancé le 29 mars 2022 et le Conseil d'Administration du 28 avril a décidé à l'unanimité de présenter les candidatures des 26 membres suivants à l'approbation de l'AGO :
 1. BUOL Nadine, Architecte

2. BOVEROUX Véronique, Directrice du Service des affaires juridiques de l'Université de Liège
3. CARDON Jacques, Investor Relations Manager chez Casa Kafka Pictures
4. DARIMONT Elodie, Responsable de la communication à la Cité des Métiers
5. DE BEUKELAER Eric, Vicaire Général
6. DEGHAÏE Marie-Pierre, Responsable communication chez Enodia
7. DELVILLE Guy, Chroniqueur gastronomique
8. DE JONGHE Sylvia, Echevine à la commune de Fléron
9. DELCOMMINETTE Pascale, Administratrice générale de l'AWEX et WBI
10. DENEÏ Georges, Ancien membre de l'Institut belge des services postaux et des communications

11. FORET Michel, Gouverneur Honoraire de la Province de Liège
12. FORNIERI François, Co-Fondateur de Mithra
13. GERKENS Muriel, Ancienne députée fédérale et conseillère communale à Bassenge
14. GOTFRYD René, Administrateur délégué de la MUPOL
15. JADIN Kattrin, Députée Fédérale et Echevine à Eupen
16. LAMBERTZ Karl-Heinz, Sénateur et Président du Parlement de la communauté germanophone
17. LESAGE Alain, Gérant à Novando conseil sprl, administrateur de sociétés
18. LIEHRMANN Dany, Galériste d'art
19. OTTE Laurent, Responsable Commercial Régional TVM Belgium
20. PÂQUES Bernadette, Managing director Company Writers.be sprl
21. PETIT Patricia, Directrice des relations internationales à l'Université de Liège
22. PIETTE Bernard, CEO de Logistics in Wallonia et Président du Corps consulaire de la Province de Liège
23. SAUVEUR Pierre, Président de la Maison de l'Urbanisme de la région liégeoise
24. SWENNEN Cédric, Directeur général de la SPI
25. VANBOCKESTAL Marie-Kristine, Administratrice générale du Forem
26. YERNA Raymonde, Administratrice générale de l'IFAPME

L'Assemblée Générale approuve cette proposition à l'unanimité et charge, conformément à l'article 25 des statuts, le Conseil d'Administration nouvellement élu de désigner les membres du Bureau Exécutif.

Le Président tient à remercier chaleureusement Mesdames et Messieurs Didier BRONNE, Justine DANDDY, Jean-Maurice DEHOUSSE, Marc DU BOIS, Jean-Christophe PETERKENNE et Marie-Dominique SIMONET qui achèvent leur mandat d'administrateur. Il souligne leur attachement profond à notre ville et à notre Province ainsi que leur dévouement à la cause et aux objectifs de notre Association. Il rappelle que Jean-Maurice DEHOUSSE a accompli un mandat exceptionnel de 23 années à la présidence du Grand Liège.

XI. DESIGNATION DE 2 VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR LE PROCHAIN EXERCICE

En remplacement de Madame Nadine BUOL et de Monsieur Robert KOELMAN, ne demandant pas le renouvellement de leurs mandats, l'Assemblée désigne MM. Jean-Marie ONCLIN Et Jean MARCHAL comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2022.

XII. DIVERS

Aucun autre point n'étant soulevé, le Président lève la séance à 19h15 en ne manquant pas de remercier les Membres pour leur fidèle et active participation.